



# PROJET CAMUS

COMITE TECHNIQUE  
MINISTERIEL

3 OCTOBRE 2017



CAMUS



# C A M U S



## SOMMAIRE

1 / Etat des lieux et  
rappel du contexte

2 / Hypothèses de  
répartition des  
services

3 / Faisabilité :  
effectifs et  
capacitaire

4 / Focus sur le  
Quadrilatère des  
archives

5 / Principes de mise  
en œuvre du projet

6 / Calendrier et  
étapes à venir



Etat des lieux  
et rappel du  
contexte







## Rappel des objectifs et scénarios étudiés

- Un projet issu de la demande expresse de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE, ex-France Domaine) et du Conseil Immobilier de l'Etat (CIE), dans le cadre de la nouvelle politique immobilière de l'Etat :
  - réduction du nombre des sites de l'administration centrale par densification et relocalisation totale ou partielle en périphérie de Paris
  - objectif poursuivi pour tous les ministères : cf. les déménagements en périphérie des Ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense
  
- Trois grands scénarios étudiés :
  - un scénario domanial :
    - Scénario 1 : maintien dans les trois sites de Valois, Bons-Enfants et Quadrilatère des archives ; cession de Pyramides et Richelieu, abandon du bail de Beaubourg et départ du fort de Saint-Cyr ;
  - deux scénarios mixtes :
    - Scénario 2 : maintien de Valois + Bons-Enfants densifié + installation dans un nouvel immeuble en périphérie (250 à 300 PdT) cession de Pyramides et Richelieu, abandon du bail de Beaubourg et départ du fort de Saint-Cyr ;
    - Scénario 3 : maintien de Valois + nouvel immeuble en périphérie (1300 à 1350 PdT) ; cession de Bons-Enfants, Pyramides et Richelieu, abandon du bail de Beaubourg et départ du fort de Saint-Cyr.
  
- Plusieurs objectifs pour le ministère:
  - améliorer le cadre de travail des agents, en regroupant des services aujourd'hui éclatés sur 7 sites, afin de limiter les temps de trajet et faciliter les échanges quotidiens ;
  - mettre en valeur le patrimoine immobilier, notamment le site historique des Archives nationales, en améliorant les conditions de conservation et de valorisation du patrimoine archivistique ;
  - assurer une gestion exemplaire des deniers publics, sans porter atteinte au bon exercice de nos missions.

# Présentation des scénarios étudiés en phase d'instruction

1 État des lieux et rappel du contexte



BONS-ENFANTS DENSIFIE + QUADRILATRE DES ARCHIVES + CESSION PYRAMIDES ET RICHELIEU

○ Immeuble scénario domanial



- 1 Valois
- 2 Bons-Enfants
- 3 Quadrilatère des archives

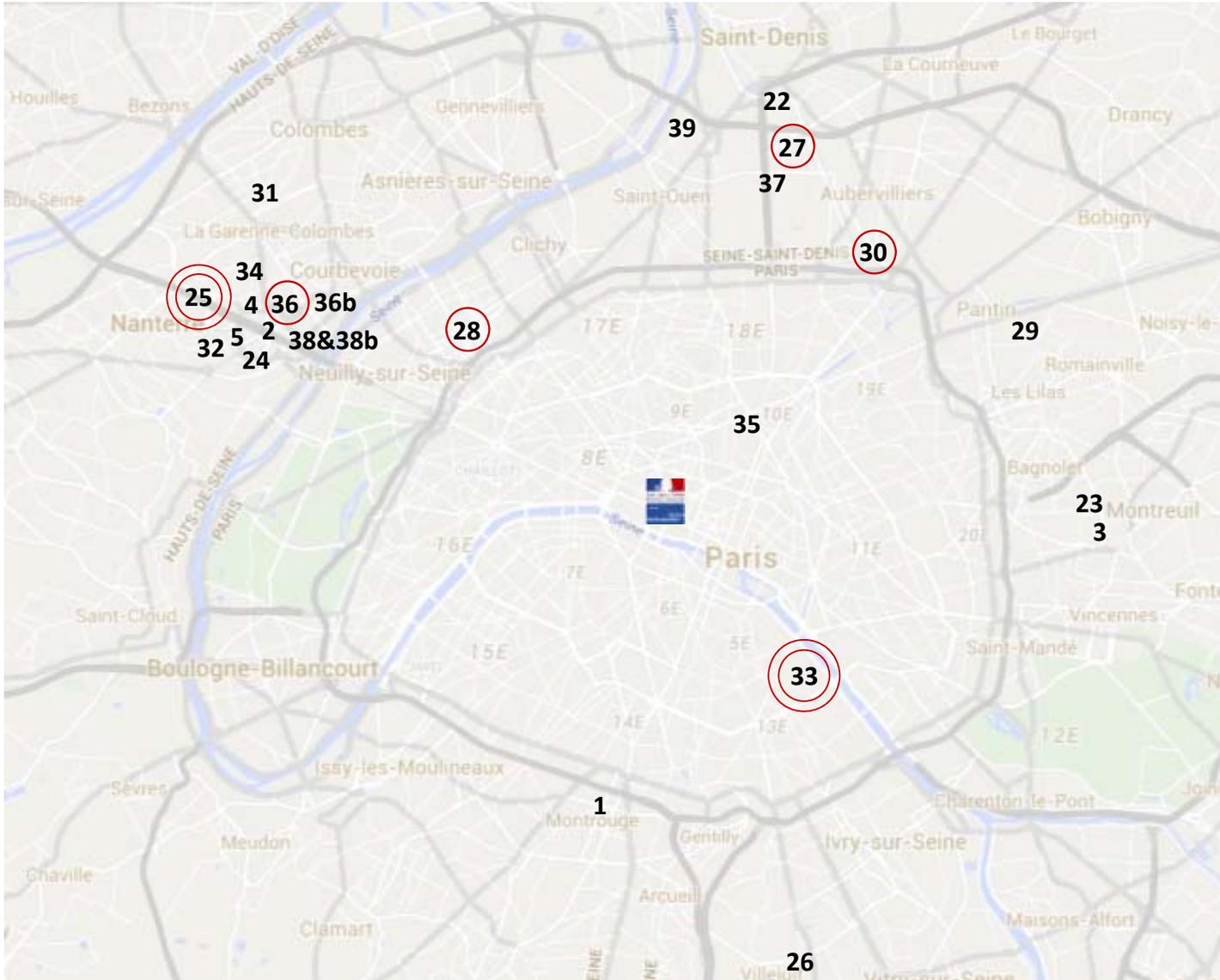
**SCENARIO 2 :**  
solution mixte

= **VALOIS**

+ **BONS-ENFANTS DENSIFIE + NOUVEAU SITE EN LOA (250 à 300 PdT) + CESSION PYRAMIDES ET RICHELIEU**

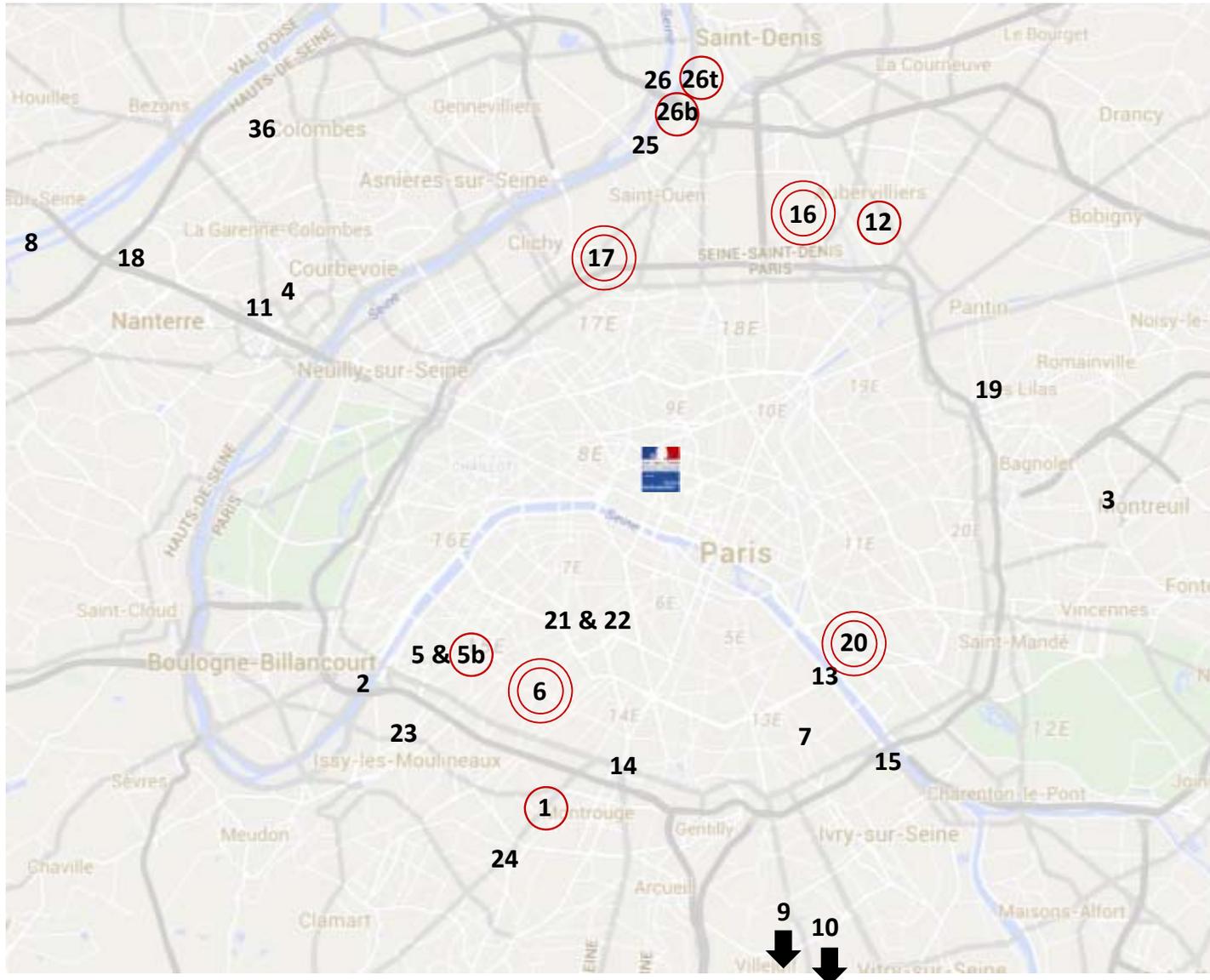
**1** État des lieux et rappel du contexte

○ Immeuble medium-list      ○ Immeuble short-list



- 1 **Focus**, Montrouge
- 2 **Tour W**, Puteaux
- 3 **Tour Altaïs**, Montreuil
- 4 **La Grande Arche**, Puteaux
- 5 **Tour Voltaire**, Puteaux
- 22 **Ilot E3**, Saint-Denis
- 23 **Tour 9**, Montreuil
- 24 **Europalaza**, La Défense
- 1 **Waypoint**, Nanterre
- 26 **Askia**, Orly
- 27 **Green Corner**, Saint-Denis
- 28 **Thaïs**, Levallois-Perret
- 29 **Pantin Manufacture**, Pantin
- 30 **Tour Vilette**, Paris 19ème
- 31 **West Plaza**, Colombes
- 32 **PB5**, Puteaux
- 33 **Be Open**, Paris 13ème
- 34 **Triangle de l'Arche**, Puteaux
- 35 **Maubeuge**, Paris 9ème
- 36 **Ampère 1**, Courbevoie
- 36b **Ampère 2**, Courbevoie
- 37 **Sequoia**, Saint-Denis
- 38 **Pacific GP**, La Défense
- 38b **Pacific AO**, La Défense
- 39 **@Work**, Saint-Denis

○ Immeuble medium-list      ○ Immeuble short-list



- 1 White, Montrouge
- 2 Pont d'Issy, Issy-les-Moulx
- 3 Tour Altaïs, Montreuil
- 4 Carpe Diem, Courbevoie
- 5 Qu4drans Est, Paris 15<sup>ème</sup>
- 5b Qu4drans Ouest, Paris 15<sup>ème</sup>
- 6 Losserand, Paris 14<sup>ème</sup>
- 7 Trilogie, Paris 13<sup>ème</sup>
- 8 Green Office Spring, Nanterre
- 9 Belaia, Orly
- 10 Hegoa, Orly
- 11 Window, La Défense
- 12 Tour Vilette, Paris 19<sup>ème</sup>
- 13 92 av de France, Paris 13<sup>ème</sup>
- 14 Perisud, Paris 14<sup>ème</sup>
- 15 CitySeine 1, Ivry-sur-Seine
- 16 Millénaire 4, Paris 19<sup>ème</sup>
- 17 Ora, Paris 17<sup>ème</sup>
- 18 West Park, Nanterre
- 19 View, Paris 20<sup>ème</sup>
- 20 Vivacity, Paris 12<sup>ème</sup>
- 21 Vaugirard 1, Paris 14<sup>ème</sup>
- 22 Vaugirard 2, Paris 14<sup>ème</sup>
- 23 Quaistal, Issy-les-Moulx
- 24 Aera Prima, Chatillon
- 25 Influence, Saint-Ouen
- 26 Bokken + @work, Saint-Denis
- 26b Ilot 3 + Halle, Saint-Denis
- 26t Ilot 4 + @work, Saint-Denis



## Le scénario défendu par le ministère a été validé et lancé en 2016

- Le CIE a validé par avis du 25 mars publié le 12 mai 2016, le scénario domanial défendu par le ministère devant le CIE fin 2015
- **Le projet CAMUS permet ainsi d'assurer le regroupement de l'ensemble des agents de l'administration centrale au cœur de Paris.**
- Ce projet a été lancé à l'été 2016 avec :
  - deux réunions avec les organisations syndicales les 20 mai et 29 juin 2016,
  - la mise en place d'une gouvernance transversale intégrant un **comité stratégique** réunissant l'ensemble des directeurs généraux et chefs de service rattachés à la ministre ; un **comité de pilotage de la répartition des services** associant les représentants des membres du comité stratégique, les acteurs de la prévention et l'équipe projet du secrétariat général (SRH, DICOM, SAFIG) ; un **comité de pilotage du Quadrilatère des archives** présidé par le directeur général des patrimoines et le secrétaire général réunissant les services de la DGP (SIAF, AN, SDMH EP), du SG et de l'OPPIC
- Les étapes engagées :
  - une **phase de recueil des besoins des services** : 7 entretiens de cadrage stratégique, 37 entretiens fonctionnels menés avec les chefs de services et sous-directeurs, 5 ateliers thématiques avec les agents (avec la participation de 71 agents de tous niveaux et de toutes les directions) ;
  - un **diagnostic immobilier** des sites retenus et le lancement des études détaillées de programmation sur le Quadrilatère des archives, en lien avec la DGP et le SCN des Archives nationales
  - une **concertation régulière** à travers l'inscription à l'ordre de jour de toutes les réunions des CT et CHSCT de l'administration centrale, ainsi que deux réunions dédiées avec les représentants des organisations syndicales
  - une large **information donnée aux agents** avec trois numéros parus de l'info-lettre CAMUS, une rubrique sémaphore complétée et actualisée, la création d'une messagerie dédiée
  - **l'organisation de visites** du Quadrilatère des archives à l'intention des agents de l'administration centrale, en lien avec les AN





Hypothèses de répartition des services

2

7 sites

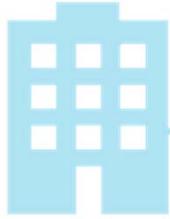
# Aujourd'hui

2 Hypothèses de répartition des services

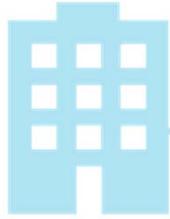
7 Sites actuels



Beaubourg



BE



Pyramides



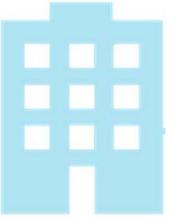
QA



St Cyr



Valois



Richelieu



## CAMUS

Sites non conservés



Beaubourg



Pyramides



St Cyr



Richelieu

3 Sites conservés



Bons enfants



Quadrilatère des archives



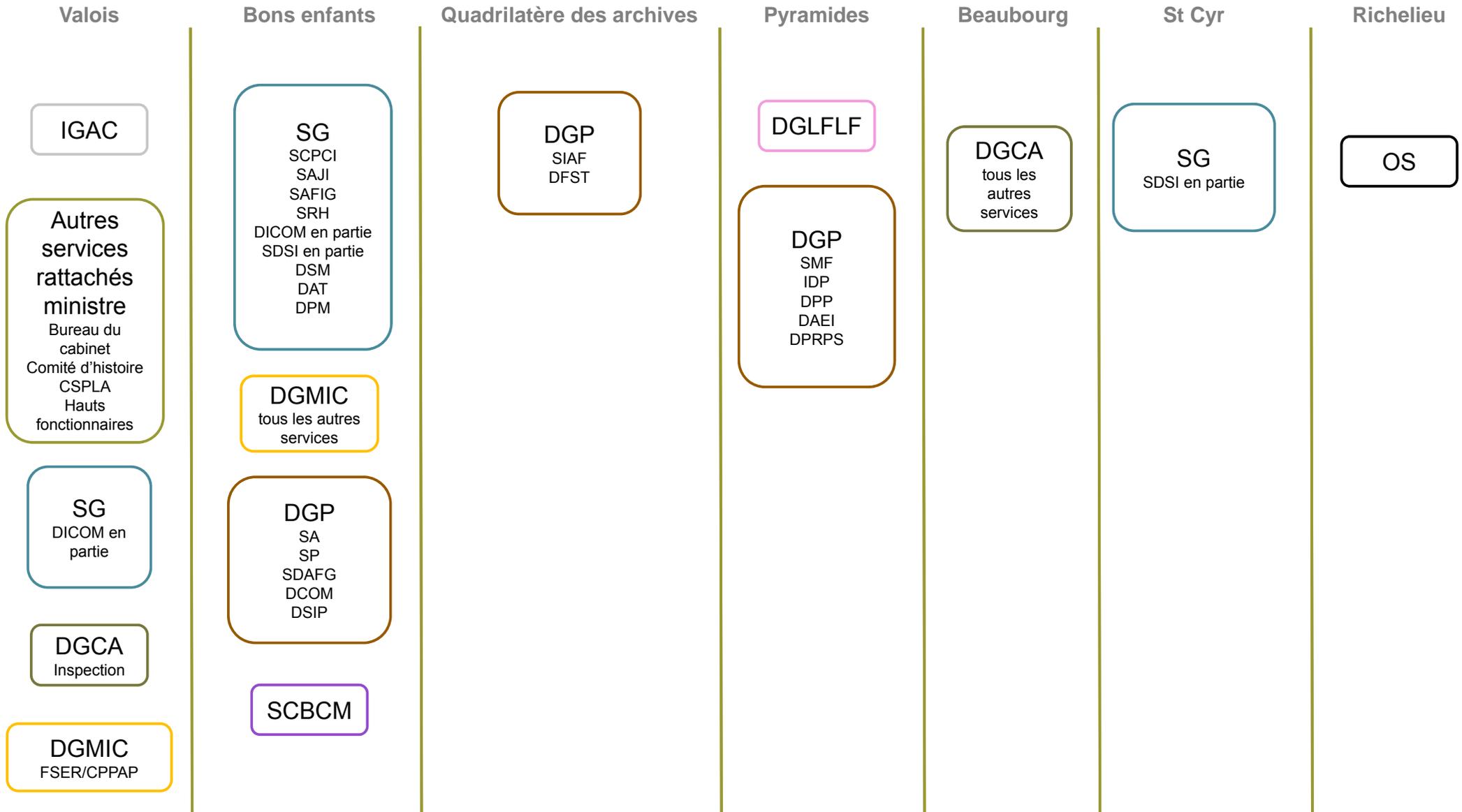
Valois



## Méthodologie de modélisation

- Les effectifs pris en compte pour la mise en œuvre du SPSI ont été arrêtés au 31/12/2016 à l'issue d'un exercice de recensement mené avec l'ensemble des services (référents CAMUS) à l'automne 2016.
- Pour élaborer les hypothèses de répartition des services, un certain nombre de postes de travail spécifiques ont été identifiés et des surfaces de travail associés :
  - Cabinet, associations du personnel et OS : une logique de reconduction des surfaces existantes a été retenue,
  - Emplois spécifiques et/ou agents non-postés (chauffeurs, cuisiniers, accueil, repro, courrier...) : espaces de travail réservés
- La base de travail retenue pour la répartition des services est de **1 625 postes de travail**, tous statuts confondus, y compris postes vacants à pourvoir, hors agents non postés et postes spécifiques
  - **Cf en annexe les tableaux avec le détail des effectifs par entité, par statut et par site**
- Une expertise a été menée par les AMO (JLL et bureaux d'étude de l'OPPIC) sur les 3 sites cibles dans le cadre du diagnostic immobilier engagé sur plans et sur site. Les résultats se sont montrés conformes aux études de faisabilité de 2015.
  - Bons-Enfants : 1 213 postes de travail
  - Valois : 245 postes de travail
  - Quadrilatère des archives : 329 postes de travail
  - Soit **un capacitaire brut de 1 787 postes de travail**
    - **Cf en annexe les plans détaillés, intégrant le capacitaire brut des 3 sites d'accueil**
- **3 hypothèses ont été élaborées** autour du devenir des services et entités à reloger à partir des sites quittés, et notamment ceux ayant les effectifs les plus nombreux : la DGCA et le SMF
- Les 3 hypothèses présentées respectent la **cohérence d'activité** et ont été bâties en lien avec les **expressions de besoin** issues des entretiens avec les services

## Situation actuelle



**CSPLA** : Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique

**DGCA** : Direction générale de la création artistique

**DGLFLF** : Délégation générale à la langue française et aux langues de France

**DGMIC** : Direction générale des médias et des industries culturelles  
**CPPAP** : commission paritaire des publications et agences de presse  
**FSER** : fonds de soutien à l'expression radiophonique

**DGP** : Direction générale des patrimoines  
**DAEI** : département des affaires européennes et internationales  
**DCOM** : département de la communication  
**DFST** : département de la formation scientifique et technique  
**DPP** : département de la politique des publics  
**DPRPS** : département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique  
**DSIP** : département des systèmes d'information patrimoniaux  
**IDP** : inspection des patrimoines  
**SA** : service de l'architecture  
**SDAFG** : sous-direction des affaires financières et générales  
**SIAF** : service interministériel des archives de France  
**SMF** : service des musées de France  
**SP** : service du patrimoine

**IGAC** : Inspection générale des affaires culturelles

**OS** : Organisations syndicales

**SCBCM** : Service du contrôle budgétaire et comptable ministériel

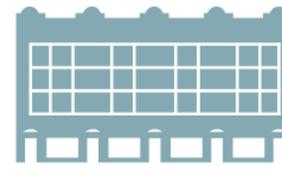
**SG** : Secrétariat général  
**DAT** : département de l'action territoriale  
**DICOM** : département de l'information et de la communication  
**DPM** : département de la prospective et des moyens  
**DSM** : département de la stratégie et de la modernisation  
**SAFIG** : service des affaires financières et générales  
**SAJI** : service des affaires juridiques et internationales  
**SCPCI** : service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation  
**SDSI** : sous-direction des systèmes d'information  
**SRH** : service des ressources humaines

# Présentation des hypothèses

## 2 Hypothèses de répartition des services



Valois



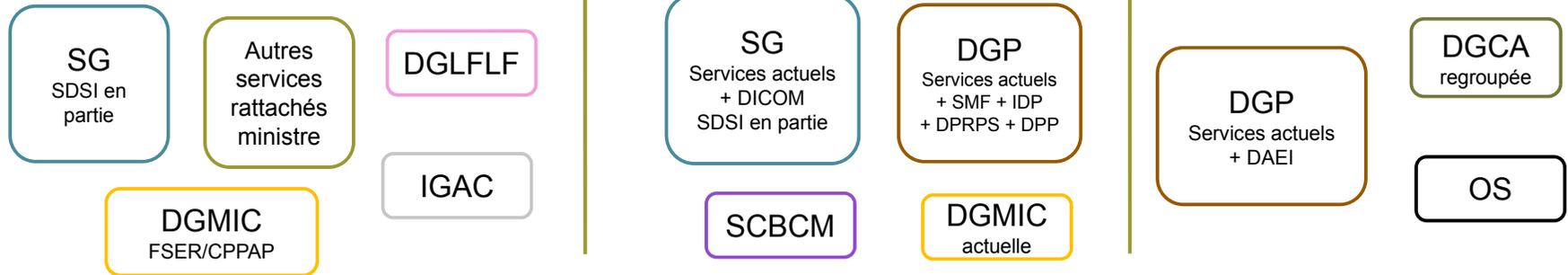
Bons enfants



Quadrilatère des archives

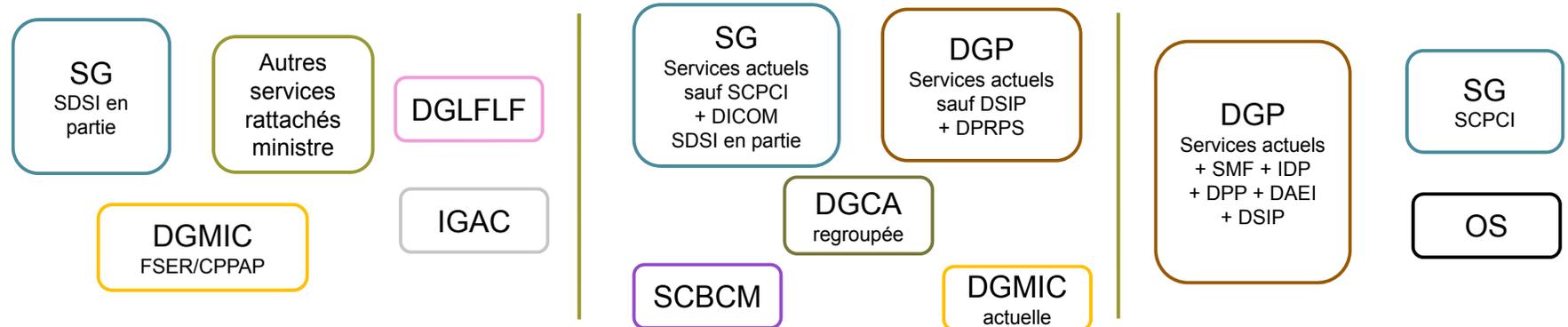
### Hypothèse 1

SMF > BE  
DGCA > QA



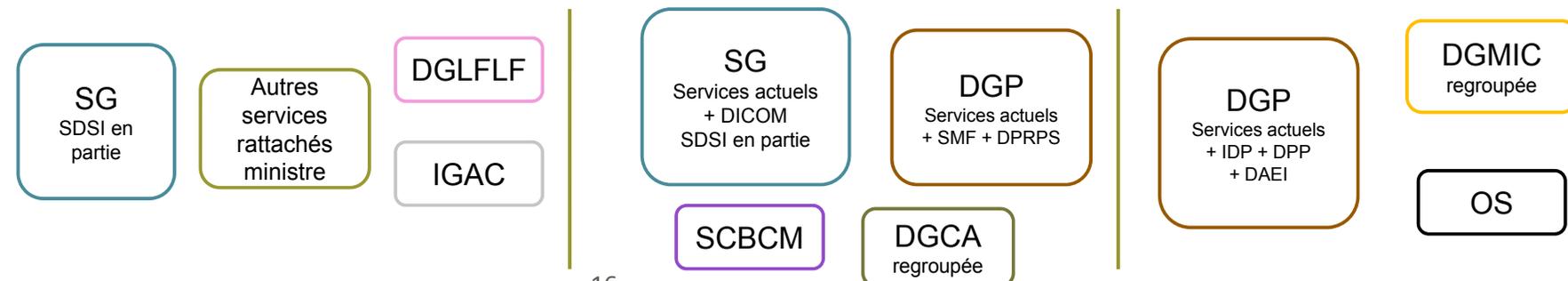
### Hypothèse 2

SMF > QA  
DGCA > BE  
SCPCI > QA



### Hypothèse 3

SMF + DGCA > BE  
DGMIC > QA





## Analyse des hypothèses

Chaque hypothèse est analysée en fonction des critères suivants :

- Faisabilité opérationnelle
- Cohérence avec l'expression des besoins recueillis lors des entretiens avec les services
- Impact social : prise en compte du nombre d'agents à transférer d'un site à l'autre et à loger de manière provisoire compte-tenu des décalages de livraison des espaces BE et QA
- Complexité : déménagements intermédiaires et opérations tiroir à prévoir
- Impacts financiers : coûts directs et indirects

## Focus sur la faisabilité opérationnelle

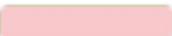
	Hypothèse 1 SMF > BE DGCA > QA	Hypothèse 2 SMF > QA DGCA > BE SCPCI > QA	Hypothèse 3 SMF + DGCA > BE DGMIC > QA
<b>Agents postés sur BE</b> (capacitaire brut 1 213 PdT)	1 121	1 099	1 142
<b>Agents postés sur Valois</b> (capacitaire brut 245 PdT)	219	219	196
<b>Agents postés sur QA (hors OS)</b> (capacitaire brut 329 PdT)	285	307	287

A l'issue de l'exercice de modélisation des hypothèses, leur validité est appréciée au regard de la faisabilité opérationnelle et en tenant compte des spécificités des sites et des services.

Postes de travail disponibles	BE	Valois	QA
			
			
			

Le différentiel avec le capacitaire brut correspond à la nécessité d'appliquer une marge de programmation pour se prémunir contre les risques d'aléas, conserver une cohérence d'activité pour la répartition des services et tenir compte de la structuration hiérarchique des services

Légende :

	marge de programmation satisfaisante :		marge de programmation plus faible :
	BE : ≥ 6%		BE : < 6%
	VA / QA : ≥ 8%		VA / QA : < 8%

## Hypothèse 1

SMF > BE  
DGCA > QA

## Hypothèse 2

SMF > QA  
DGCA > BE  
SCPCI > QA

## Hypothèse 3

SMF + DGCA > BE  
DGMIC > QA

### Impact social

**575 personnes** à transférer  
(hors mvts internes à BE et à VA)  
**73 personnes** à loger de façon provisoire  
(= double déménagement)

**663 personnes** à transférer  
(hors mvts internes à BE et à VA)  
**142 personnes** à loger de façon provisoire  
(= double déménagement)

**739 personnes** à transférer  
(hors mvts internes à BE et à VA)  
**287 personnes** à loger de façon provisoire  
(= double déménagement)

### Complexité

Pas de pré-requis installation agents à BE :  
DAEI à reloger temporairement  
  
SIAF et DFST à reloger pendant travaux QA

Pré-requis installation agents à BE :  
SCPCI à sortir de BE et à reloger temporairement  
Echange possible DPRPS/DSIP  
  
SIAF et DFST à reloger pendant travaux QA

Pré-requis installation agents à BE :  
DGMIC à sortir de BE et à reloger temporairement  
DPP/DAEI/IDP à reloger temporairement  
  
SIAF et DFST à reloger pendant travaux QA

### Impacts financiers

Travaux  
BE/VA/QA

Idem toutes hypothèses

Idem toutes hypothèses

Idem toutes hypothèses

Coûts location et  
frais de transfert

Provision transfert P à estimer  
Provision relogement P' à estimer

Provision transfert P + 15%  
Provision relogement P' + 94%

Provision transfert P + 28%  
Provision relogement P' + 390%

Impact bail BBG et  
calendrier cession

Bail Beaubourg jusqu'à mi-2021  
Vente des sites cédés début 2019  
(maintien des agents sur site jusqu'à leur  
relogement)

Bail Beaubourg jusqu'à fin 2019  
Vente des sites cédés mi-2020  
(maintien des agents sur site jusqu'à leur  
relogement)

Bail Beaubourg jusqu'à fin 2019  
Vente des sites cédés début 2019  
(maintien des agents sur site jusqu'à leur  
relogement)





Faisabilité :  
effectifs et  
capacitaire

3



## Point sur les surfaces et les ratios cibles

- La nouvelle répartition des services conduit à revoir certains usages actuels en matière de répartition des bureaux et des surfaces par agent ; elle aboutira à la mise en place d'une charte d'aménagement qui aura valeur de prescription sur l'ensemble des sites et inclura une logique d'exemplarité à tous les niveaux
  - Les ratios de surface par agent resteront au minimum conformes aux normes et cibles fixées par la politique immobilière de l'Etat, soit une moyenne de 10,5 m<sup>2</sup> SUN par agent (sont intégrées à la SUN l'ensemble des surfaces de travail, bureaux et salles de réunion) ;
  - L'effort exigé pour un maintien en cœur de Paris dans le cadre du passage de 7 à 3 sites s'apparente ainsi à un retour à la règle
  - L'organisation spatiale basée sur environ 7 m<sup>2</sup> d'espace de travail par agent au sein des bureaux partagés restera conforme à l'usage existant au ministère de la Culture
  
- Conformément aux expressions de besoins et points d'attention formulés à l'occasion des entretiens fonctionnels et ateliers thématiques, un certain nombre de principes directeurs sont retenus pour la mise en œuvre du projet
  - **Il n'y aura pas de grands bureaux paysagers** (open-space), le principe général demeure celui de bureaux partagés avec un maximum de 5 personnes (sauf cas particuliers) par bureau, comme c'est le cas aujourd'hui
  - A Valois et Bons-Enfants, la trame originelle bâtementaire sera préservée, la campagne de travaux n'affectera pas les espaces de bureaux, mais portera sur les espaces collectifs ; au Quadrilatère des archives, les travaux seront de plus grande ampleur et tiendront compte des spécificités MH du site

## Focus sur les ratios de surface utile nette par poste de travail

	ETAT ACTUEL	
	Nombre de postes de travail	Ratio SUN/PdT
<b>Valois</b>	223	21,23
<b>Bons-Enfants</b>	923	13,12
<b>Quadrilatère des archives</b>	67	27,85
<b>Pyramides</b>	203	18,22
<b>Beaubourg</b>	173	11,30
<b>St Cyr</b>	61	22,79
<b>Richelieu</b>	55	11,73
<b>TOTAL</b>	<b>1 705</b>	<b>14,79</b>

	ETAT PROJETE					
	Hypothèse 1		Hypothèse 2		Hypothèse 3	
	Nombre de postes de travail	Ratio SUN/PdT	Nombre de postes de travail	Ratio SUN/PdT	Nombre de postes de travail	Ratio SUN/PdT
VA	246	<b>19,24</b>	246	<b>19,24</b>	223	<b>21,23</b>
BE	1 121	<b>10,96</b>	1 099	<b>11,18</b>	1 142	<b>10,76</b>
QA Périmètre initial	285	<b>10,52</b>	307	<b>9,77</b>	287	<b>10,45</b>
QA Périmètre étendu	53	<b>10,57</b>	53	<b>10,57</b>	53	<b>10,57</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 705</b>	<b>12,07</b>	<b>1 705</b>	<b>12,07</b>	<b>1 705</b>	<b>12,07</b>

Hors postes spécifiques,  
cabinet et OS inclus pour  
calcul de la SUN





Focus sur le  
Quadrilatère  
des archives

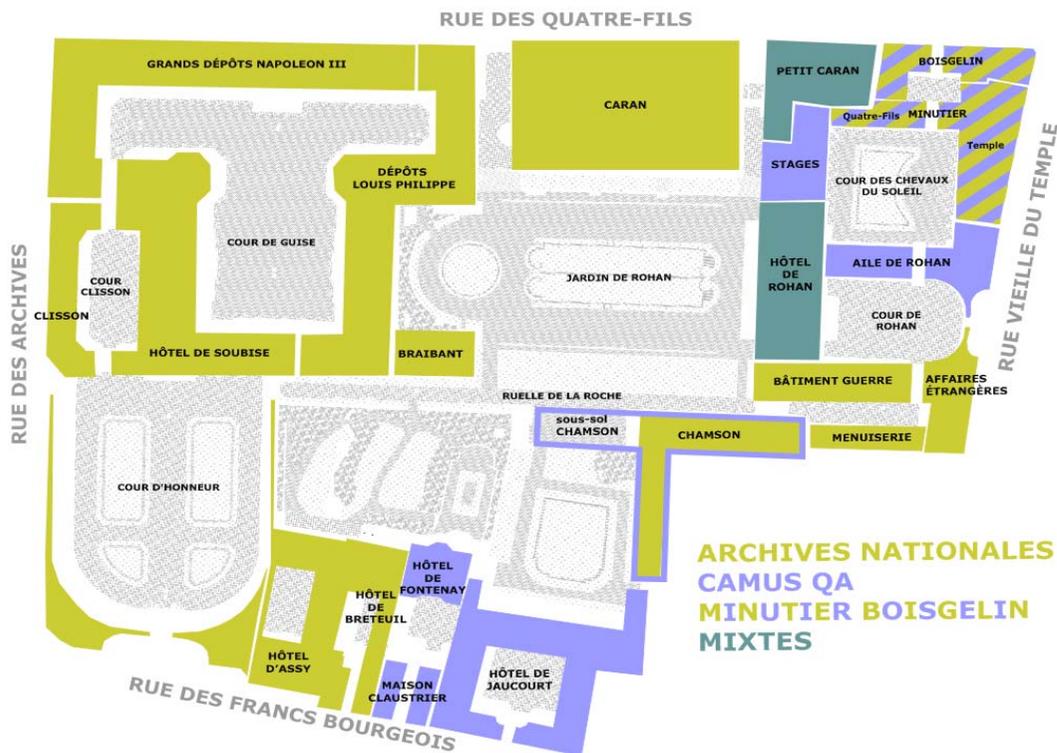
4



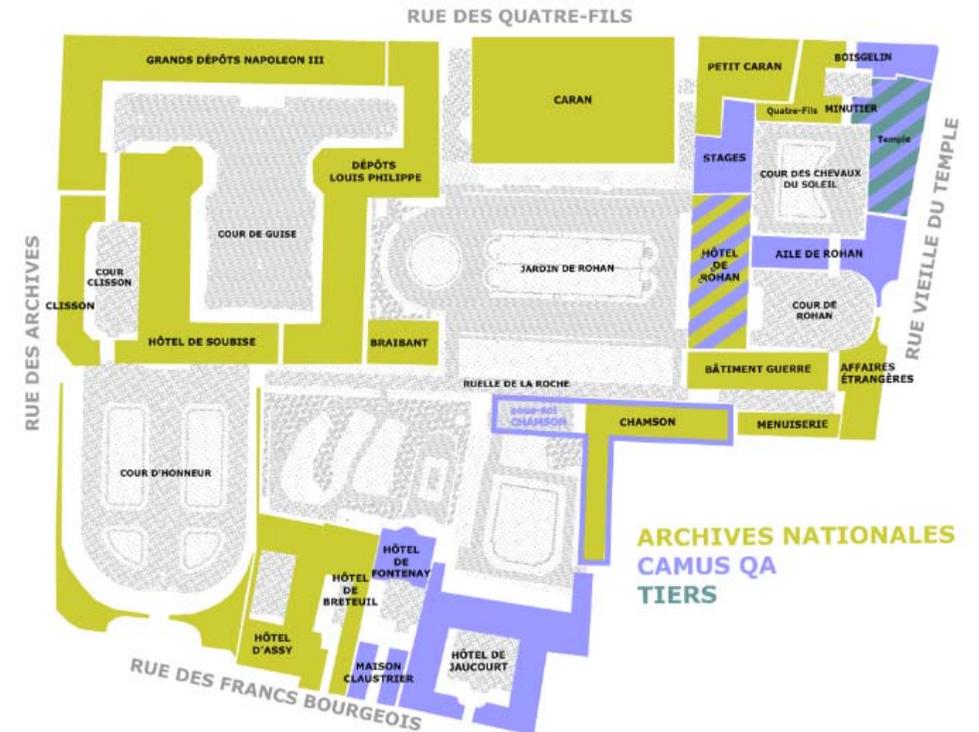
## Focus sur les aménagements spécifiques du Quadrilatère des archives du programme CAMUS

- Le programme initial issu du cahier des charges de recherche de site établi lors de la phase d’instruction du SPSI est pour l’essentiel respecté :
  - Concernant l’installation d’un restaurant administratif au QA, l’étude de programmation détaillée menée par l’OPPIC avec l’aide de bureaux d’études spécialisés a révélé un certain nombre de complications, notamment liées aux contraintes bâtementaires et de gestion de flux ; les AN ont par ailleurs alerté sur certains risques relatifs à la conservation des collections
  - Le comité de pilotage du Quadrilatère des archives qui s’est tenu courant avril 2017 en présence des services du SG, de la DGP, du SCN des AN et de l’OPPIC a ainsi proposé de ne pas retenir l’option du restaurant administratif
  - Des discussions sont en cours avec la Ville de Paris pour étendre la convention actuelle, qui donne satisfaction, afin d’accueillir les nouveaux agents du site
  - Par ailleurs, les études réalisées ont permis de confirmer la possibilité d’implanter la salle des commissions et des réserves sécurisées du Service des musées de France sur le site

# REPARTITION DES ESPACES DU QUADRILATÈRE DES ARCHIVES



Périmètres arrêtés en 2016, avec une zone non-affectée : Boisgelin-Minutier

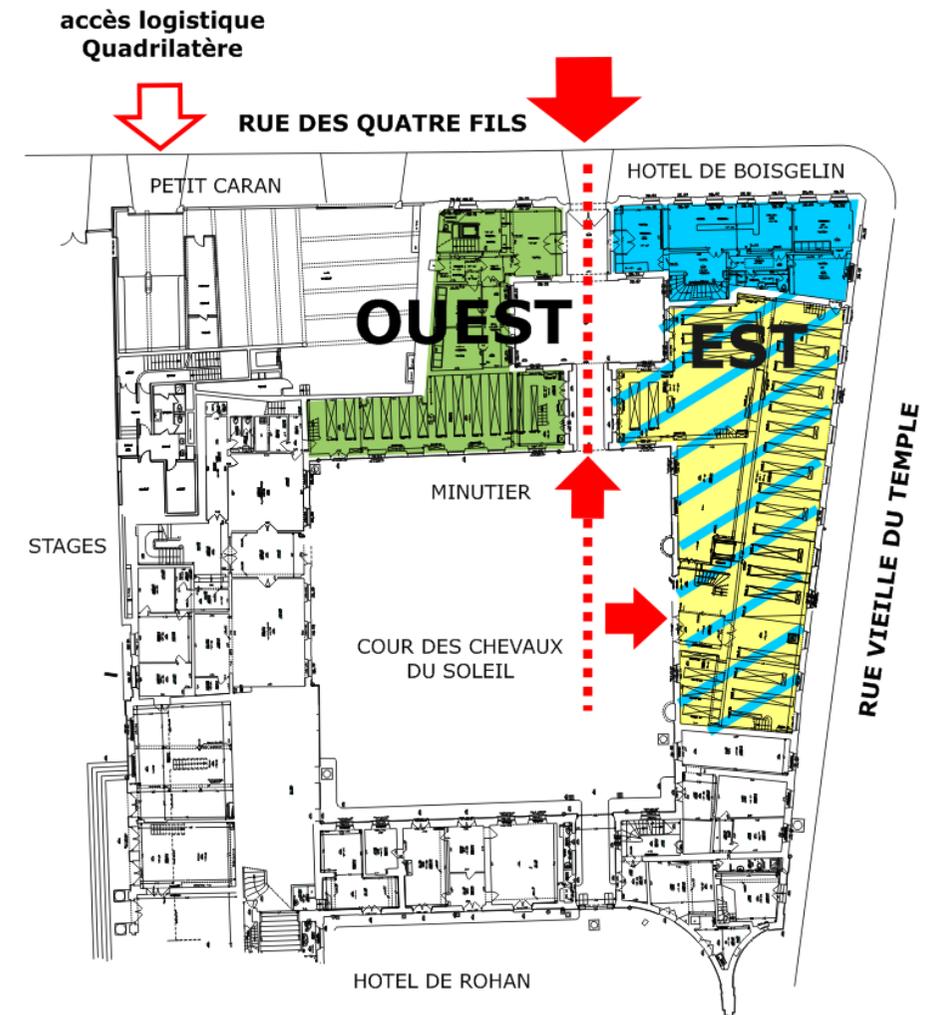


Périmètres validés en 2017, aboutissant à une augmentation des surfaces AN, AC et à l'arrivée du Centre d'études picassiennes



## Devenir de la zone Boisgelin-Minutier

- La DIE a validé le 15 juin 2017 les propositions du ministère afin de mettre fin à la dent creuse de Boisgelin-Minutier, jusque-là « non-affectée » dans le cadre des arbitrages de 2016 ; celle-ci permet de :
  - répondre aux besoins des Archives nationales : installer des espaces adaptés et fonctionnels pour la collecte et le traitement des minutes notariales / disposer sur l'ensemble du périmètre des capacités linéaires supplémentaires
  - répondre aux besoins complémentaires de l'administration centrale, notamment pour le relogement des organisations syndicales, afin de disposer d'un espace autonome avec accès indépendant
  - répondre à la demande du CIE d'implantation d'un opérateur, en l'occurrence le Centre d'études picassiennes du musée Picasso de Paris



- Archives nationales
- Organisations syndicales AC
- Centre d'études picassiennes

# ZOOM SUR LE QUADRILATÈRE DES ARCHIVES

## REPARTITION DES SURFACES

Tableau de synthèse des surfaces de la répartition des espaces validée en 2017

DONNES OPPIC	Surfaces plancher estimatives en m <sup>2</sup>	Proportion
CAMUS périmètre initial	6000	
Boisgelin Est	300	
1/3 Minutier Est	300	
<b>TOTAL AC</b>	<b>6 600</b>	<b>18 %</b>
SD périmètre initial	29 000	
Quatre-fils Ouest	600	
<b>TOTAL AN</b>	<b>29 600</b>	<b>80%</b>
2/3 Minutier Est	600	
<b>TOTAL PICASSO</b>	<b>600</b>	<b>2 %</b>
<b>TOTAL QA</b>	<b>36 800</b>	<b>100 %</b>

## RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SCHEMA DIRECTEUR DU SITE PARISIEN

- Organiser et répartir les espaces
  - optimiser les magasins, effectuer une reprise totale de structure et/ou mise aux normes pour un besoin de 72,9 Kml (compris la zone tampon minutier)
  - installer des espaces de traitement des fonds (dépoussiérage, tri) à proximité des fonds
  - regrouper les services et mettre aux normes les espaces de travail
  
- Développer l'ouverture du site sur le quartier
  - enrichir le parcours des hôtels princiers avec l'installation des décors de la Chancellerie d'Orléans et la réouverture au public du 1er étage de Rohan
  - ouvrir la bibliothèque historique sur l'extérieur
  
- Mettre aux normes les équipements techniques
  
- Développer les activités culturelles et pédagogiques
  - créer un nouvel espace pour les expositions temporaires
  - améliorer et mieux concevoir les espaces pour le service éducatif

## FACTEURS D'EVOLUTION DU BESOIN DEPUIS 2015

Depuis 2015 un certain nombre de faits nouveaux sont venus augmenter les besoins en matière de stockage et de surface des AN :

- Impact de la fermeture du site de Fontainebleau, avec le passage pour les AN de 3 sites en 2016 à 2 en 2020 :
  - accueillir le département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles [8 postes], qui doit rejoindre le site de Paris à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase de restructuration du site de Fontainebleau (à partir de janvier 2019) pour rejoindre l'équipe projet Adamant, déjà installée sur le site de Paris,
  - accueillir les fonds de la bibliothèque qui y sont conservés [0,6 KmL].
  
- Impact de la prise en compte du risque inondation caractérisé par l'étude d'inondabilité diligentée par les AN (PPCI établi à la demande du HFDS du MC) :
  - sortie des fonds d'archives patrimoniaux des sous-sols [8,2 KmL] ;
  - sécurisation nécessaire des organes techniques.
  
- Reprise de la collecte des minutes des notaires :
  - concevoir des espaces adaptés pour la collecte des minutes notariales et y intégrer une zone de stockage tampon de 1 KmL

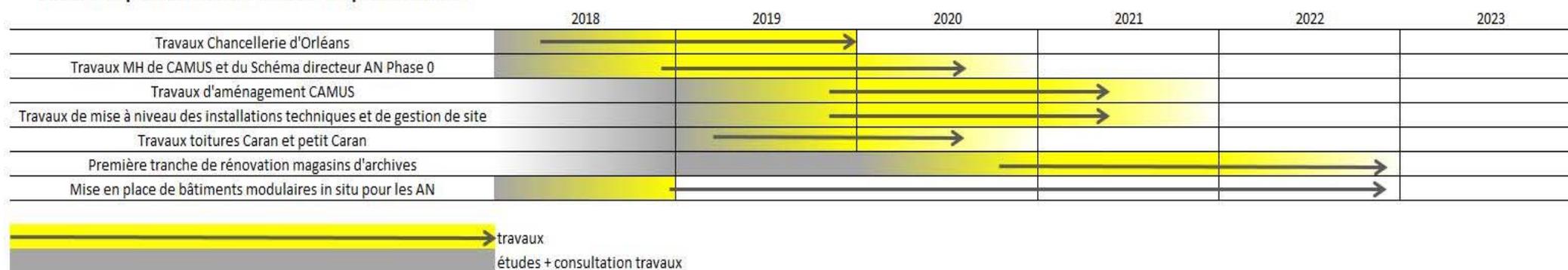
## L'IMPLANTATION DES FONCTIONS AU SEIN DU PERIMETRE DE 2015 S'EST AVERE PROBLEMATIQUE

- Les espaces destinés à la collecte des minutes ont un fonctionnement insuffisamment efficients
- Il manque 4 kml de rayonnages d'archives.
- **L'extension de périmètre à la zone Quatre-Fils Ouest permet de répondre à la totalité des besoins exprimés**

## PRINCIPAUX OBJECTIFS

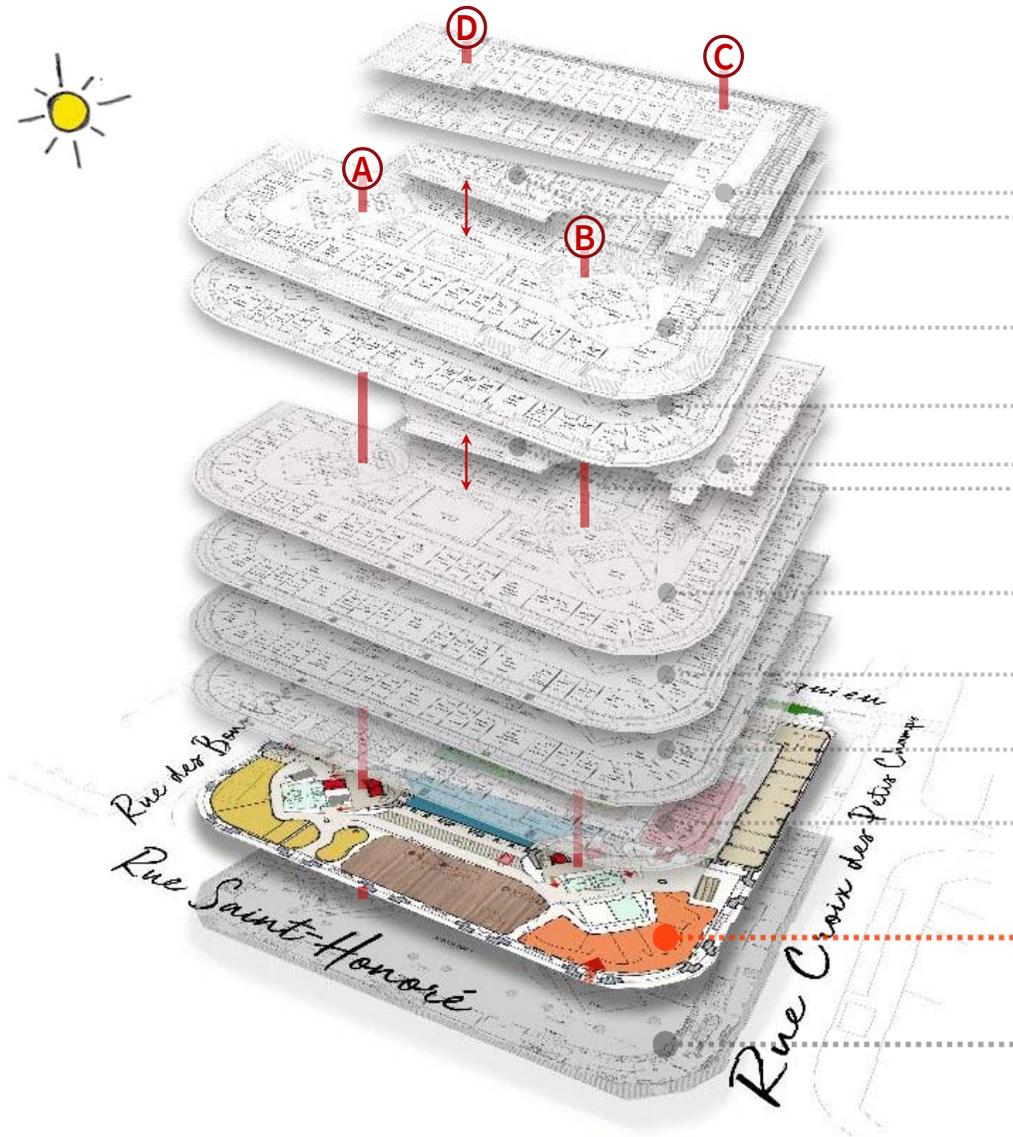
- L'implantation d'une partie des services du Musée national Picasso de Paris au sein du Quadrilatère des archives dans les espaces résiduels de la zone Boisgelin-Minutier, revêt un double intérêt, tant d'un point de vue fonctionnel, que scientifique :
  - il permettrait de maintenir les équipes scientifiques du musée (déjà présentes temporairement sur le Quadrilatère) à proximité immédiate du musée et de ses locaux rue de la Perle ;
  - de réunir en un lieu unique les fonds d'archives et la documentation au sein du Centre d'études picassiennes, qui est l'un des projets stratégiques du musée tout en renforçant les liens scientifiques anciens entre les Archives nationales et le musée Picasso tels qu'établis depuis la donation par les ayants-droits de Picasso, en 1991, des archives de Picasso. Celles-ci ont été affectées au musée et sont estampillées Archives nationales-Musée Picasso avec un premier inventaire réalisé conjointement.
- Ce souhait, cohérent et compatible avec les besoins des principaux utilisateurs du site, doit maintenant être consolidé à la faveur d'études détaillées qui seront confiées à l'OPPIC afin de dresser les programmes fonctionnels et techniques d'implantation des collections et des agents du musée.

## Calendrier prévisionnel à confirmer en phases études



- Les services de la DGP, et en premier lieu des Archives nationales, et du SG travaillent en étroite collaboration avec les équipes de l'OPPIC afin d'établir une vision globale des opérations à venir au sein du Quadrilatère des archives.
- Les plannings de travaux seront affinés dans les mois à venir dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre (phase opérationnelle).
- Une attention particulière sera accordée aux conditions de protection des collections, aux conditions de travail des agents actuellement sur le site, et au maintien maximal de la communication des archives au public.





**R+8**

Etage 8 sur Montesquieu  
& Mezzanine sur St-Honoré

**R+7**

Etage 7

**R+6**

Etage 6

**R+5**

Etage 5 sur Montesquieu  
& Mezzanine sur St-Honoré

**R+4**

Etage 4

**R+3**

Etage 3

**R+2**

Etage 2

**R+1**

Etage 1

**RDC**

Les services

**SS1**

La Place Basse

Principes de  
mise en œuvre  
du projet

5

## Accompagner les agents et les services

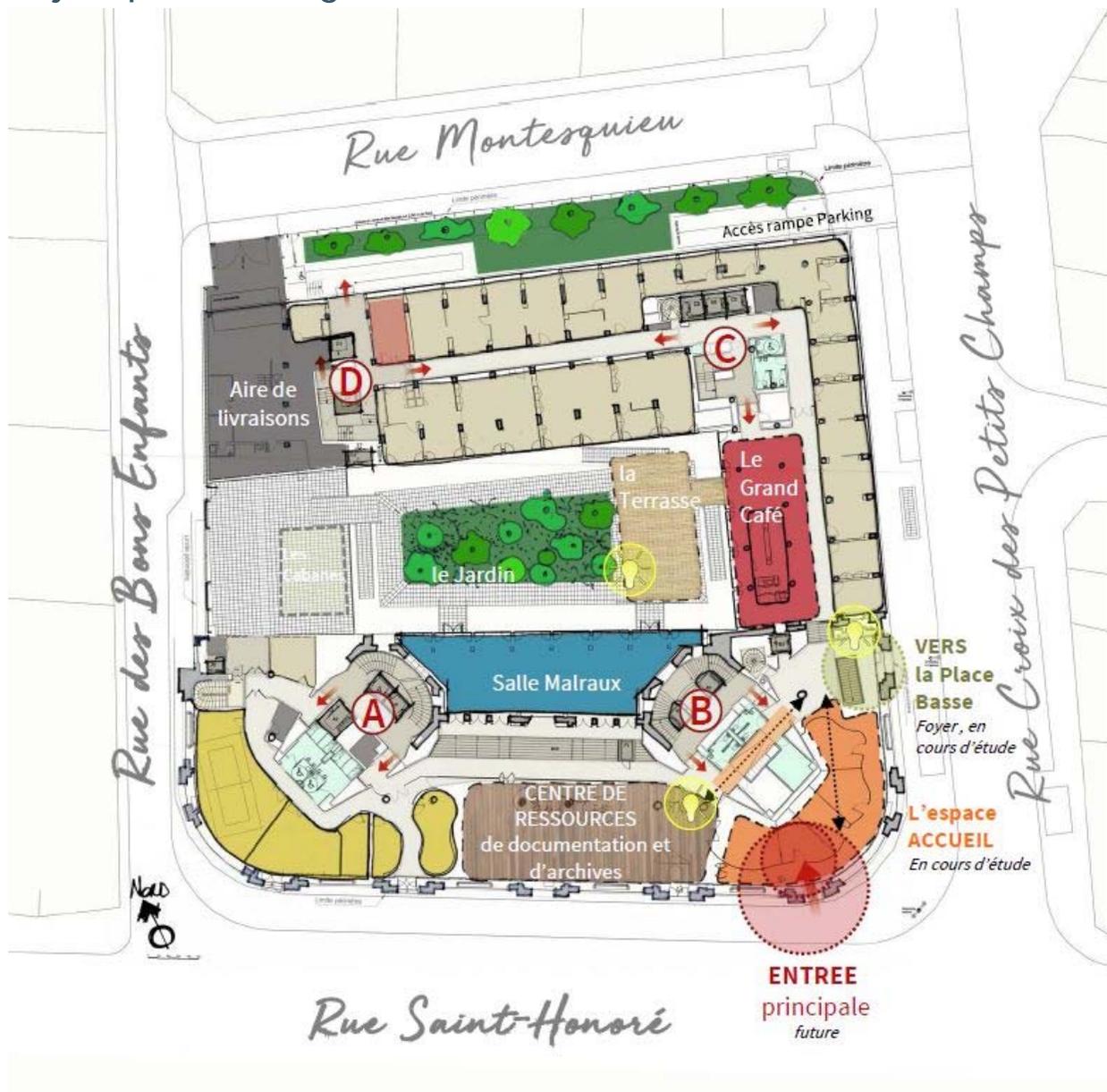
- Un **plan d'accompagnement** sera mis en place tout au long de la mise en œuvre du projet. Il intégrera des volets spécifiques :
  - à l'intention des agents de la SDSI,
  - à l'intention des agents qui seront amenés à déménager entre sites
  - à l'intention des agents amenés à être relogés temporairement sur un autre site
  
- **Valorisation des métiers et du patrimoine** de la culture :
  - La richesse des métiers de la création sera mise en valeur à travers ce chantier qui sera l'occasion de faire travailler les écoles d'enseignement supérieur dans le domaine de la photographie, du design ou de l'architecture.
  - Les travaux opérés au sein du Quadrilatère des archives permettront de préserver et mettre en valeur le patrimoine du ministère.
  
- **Le maintien de l'administration centrale à Paris** :
  - Réaffirmer la présence du ministère au cœur de Paris permet de préserver les durées de transport domicile-travail.
  - Le regroupement au sein de trois sites est l'occasion de travailler mieux ensemble au sein même des services et entre directions.
  
- **Un projet participatif** :
  - Embarquer chacun dans un projet permettant aux agents de se regrouper au sens propre et de se retrouver autour des valeurs communes et de démarches participatives (nomination des salles de réunion, concours photographiques, ateliers sur les espaces communs, etc...)
  - Prendre le temps régulièrement de mesurer la perception du projet et les attentes ou points de préoccupation des agents

## L'amélioration de l'environnement de travail pour tenir compte des remontées des ateliers

- Les échanges avec les services et les agents à l'occasion des ateliers thématiques et des entretiens fonctionnels, ont montré qu'il était souhaitable et nécessaire d'améliorer l'aménagement des sites, et notamment des salles de réunion, espaces de confidentialité et de café/restauration.
- Les études engagées ont permis de souligner les possibilités d'amélioration de l'environnement de travail.
- Une première réflexion a été menée à l'échelle du site des Bons-Enfants. Elle a vocation à être étendue aux autres sites, en tenant compte de leurs contraintes spécifiques.
  - La déclinaison fine site par site relèvera des études de projet de maîtrise d'œuvre, ce n'est qu'à leur issue que les plans définitif seront arrêtés
- Une attention particulière sera accordée à l'aménagement des espaces collectifs :
  - Plus de salles de réunions et davantage de modularité dans leur capacité (nouveaux espaces informels, développement des salles petites et moyennes, conservation des grandes salles)
  - Pour les salles de réunion : un système informatique de réservation de salles rénové et un plan de modernisation des équipements techniques (nouveau matériel de projection, écrans, ...)
  - Des aménagements spécifiques pour accompagner l'augmentation du nombre de bureaux partagés seront introduits
  - Un traitement qualitatif des espaces communs (cafétéria, lieux de passage...) sera proposé

# Parcours

Depuis la rue jusqu'aux étages : focus sur le RDC et nouvel accueil



## UN LIEU EMBLEMATIQUE

Un nouvel espace d'Accueil ainsi qu'un Centre de ressources de documentation et d'archives véritable vitrine métier au RDC, une Place Basse au SS1 et de nouveaux espaces dans les étages créent un parcours au sein de ce bâtiment emblématique du Ministère de la Culture et de la Communication.

## LEGENDE

- L'espace Accueil
  - Le Centre de Ressources
  - Le Grand Café
  - La Terrasse
  - La salle Malraux
  - Assoc. & Billetterie
  - Repro / SG / Bureaux
  - PC Sécurité
  - Sanitaires / Vestiaires
  - Aire de livraisons
  - LT
- 
- Ascenseurs principaux vers étages et sous-sol
  - Circulations horizontales
  - Paliers et escaliers

Proposition : commande d'œuvre d'artiste contemporain ou de mobilier signé



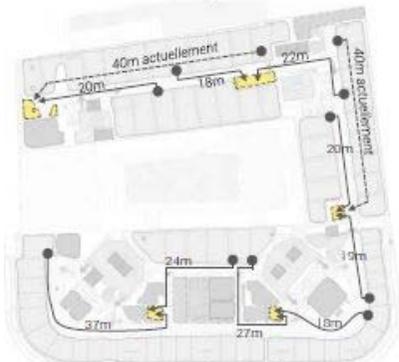
L'emplacement précis et le cahier des charges du futur Espace d'Accueil font actuellement l'objet d'une étude. Par ailleurs une réflexion concernant la création d'un Centre de ressources de documentation et d'archives et sa possible localisation au RDC a été engagée.

Nota : les plans sont dressés sous toute réserve de vérification et de validation de la conformité de l'aménagement par un bureau de contrôle.  
Sous réserve de faisabilité technique.  
Esquisse non contractuelle

# Etage type : focus sur les points copies, salles de réunion et petits cafés

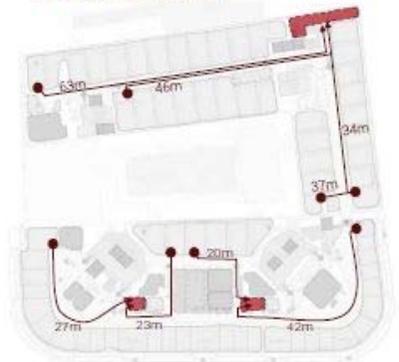
### ANALYSE DES DISTANCES

#### Bureaux - Points copie

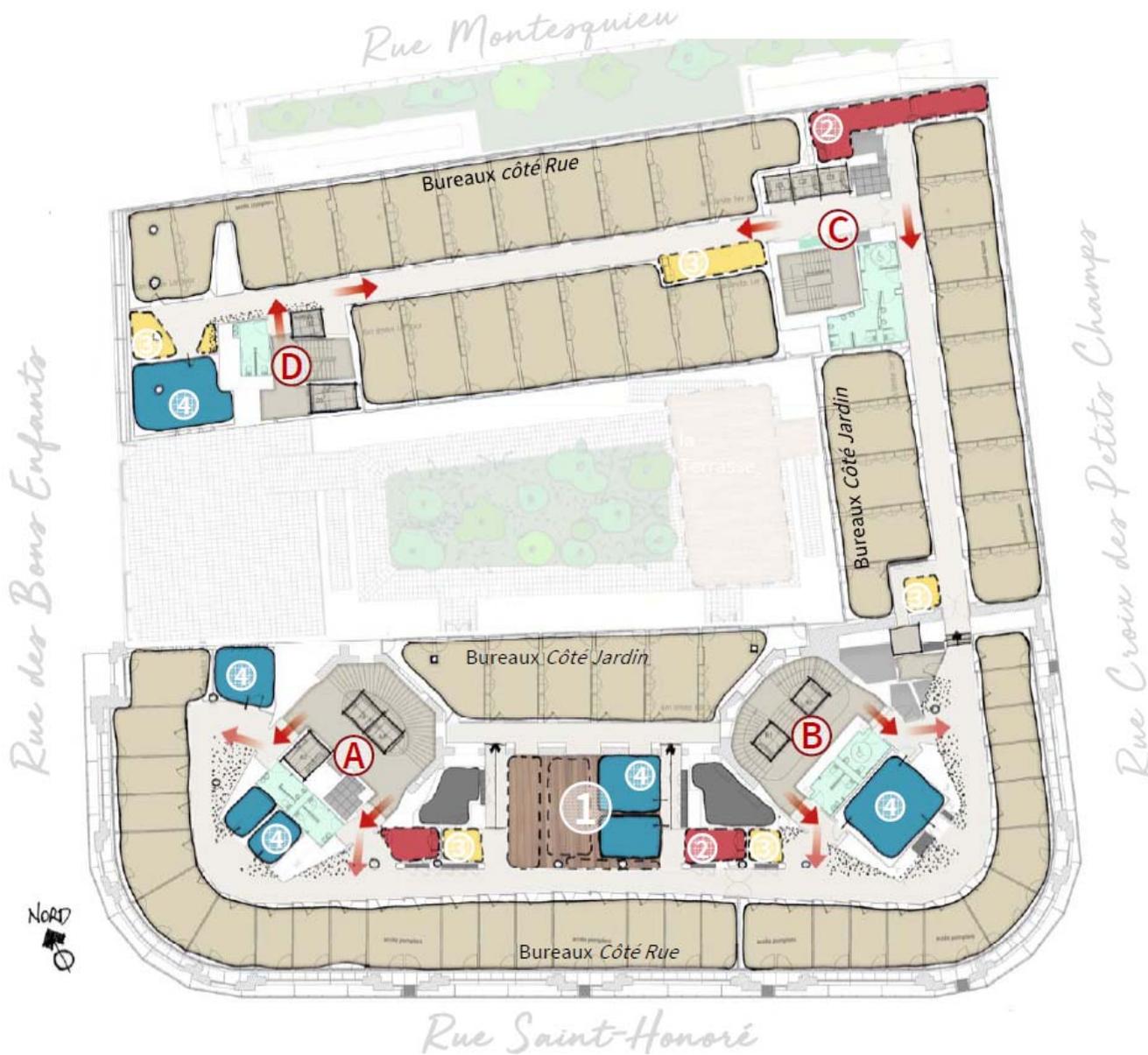


Nous préconisons la création d'un point copie Aile Montesquieu afin de répondre à un besoin exprimé par les agents et donner un accès équitable en homogénéisant les distances à parcourir du bureau au point copie.

#### Bureaux - Petits Cafés



Nous préconisons de bien définir et répartir l'offre de service (boissons chaudes, froides, nourriture salée, sucrée, réfrigérateur, entretien) ainsi que de prévoir un aménagement en adéquation avec la typologie de chaque Petit Café.



### ENTRE EXISTANT ET CRÉATION

Conservation de l'existant tout en souhaitant innover et créer de nouveaux espaces de vie et de supports aux équipes.

### LEGENDE

- ① La Place St-Honoré
  - ② Les Petits Cafés
  - ③ Les Points Copie
  - ④ Les Salles de Réunion
- Bureaux cloisonnés
  - Espaces de stockage ou placards existants en circulation
  - Sanitaires
  - LT
  - Ⓐ Ascenseurs et nom de la cage Asc.
  - Circulations horizontales
  - Paliers et escaliers
  - Zones en circulation à revaloriser



**REMARQUES**  
Création d'un nouveau Point Copie aile Montesquieu.

Nota : les plans sont dressés sous toute réserve de vérification et de validation de la conformité de l'aménagement par un bureau de contrôle. Sous réserve de faisabilité technique. Esquisse non contractuelle

# Requalifier les espaces centraux des étages : les places St Honoré

## 5 Principes de mise en œuvre du projet

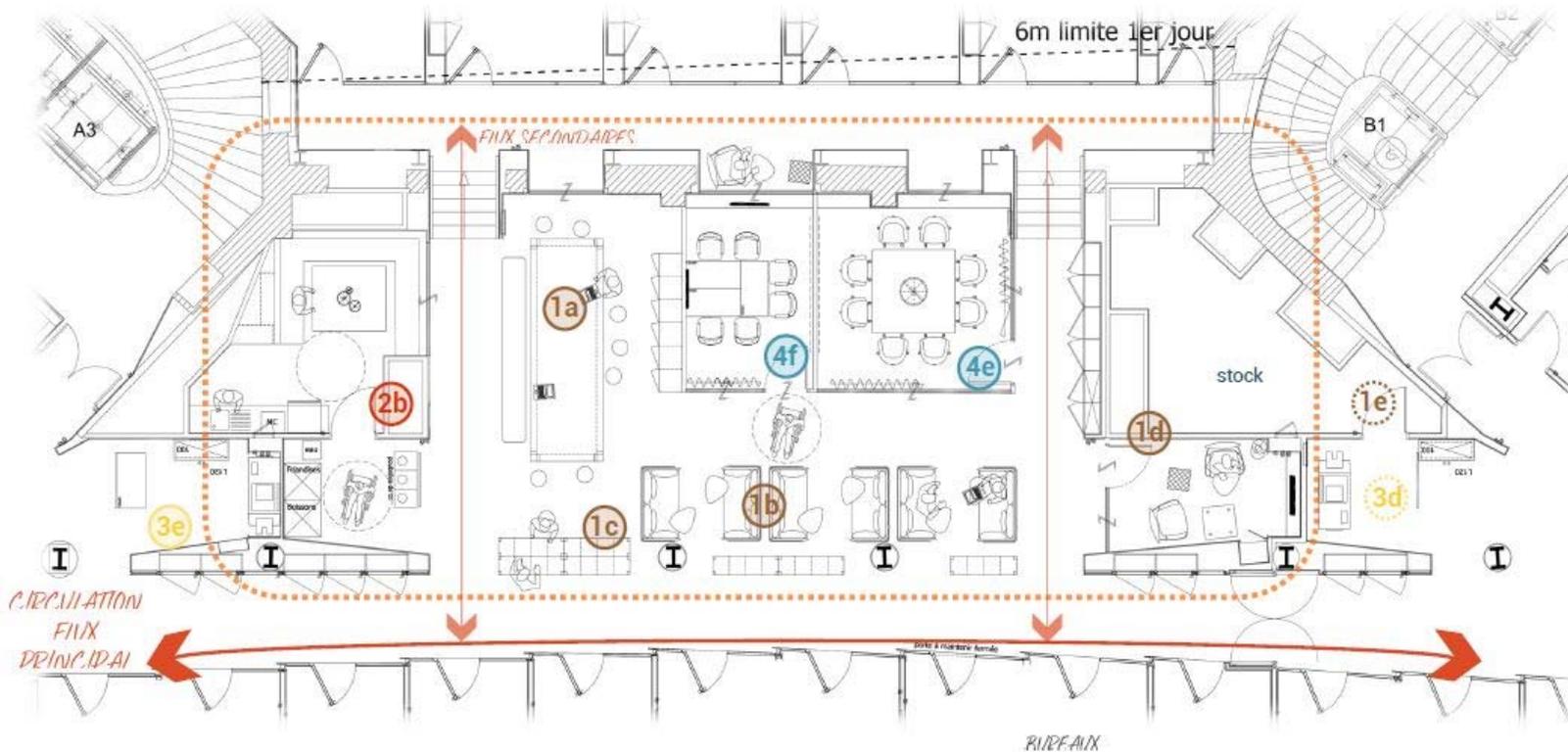
### CŒUR D'IMMEUBLE

La Place St-Honoré est l'opportunité pour le MCC de proposer un espace avec de nouveaux usages pour répondre aux attentes des métiers.

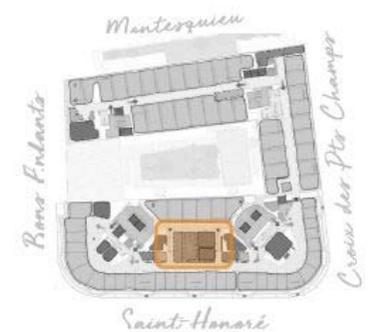
C'est un espace de vie qui fait le lien entre les espaces de bureaux côté Rue Saint Honoré et ceux côté Jardin.

### LEGENDE PLACE ST-HONORE

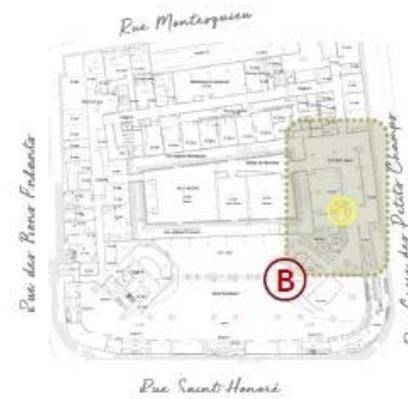
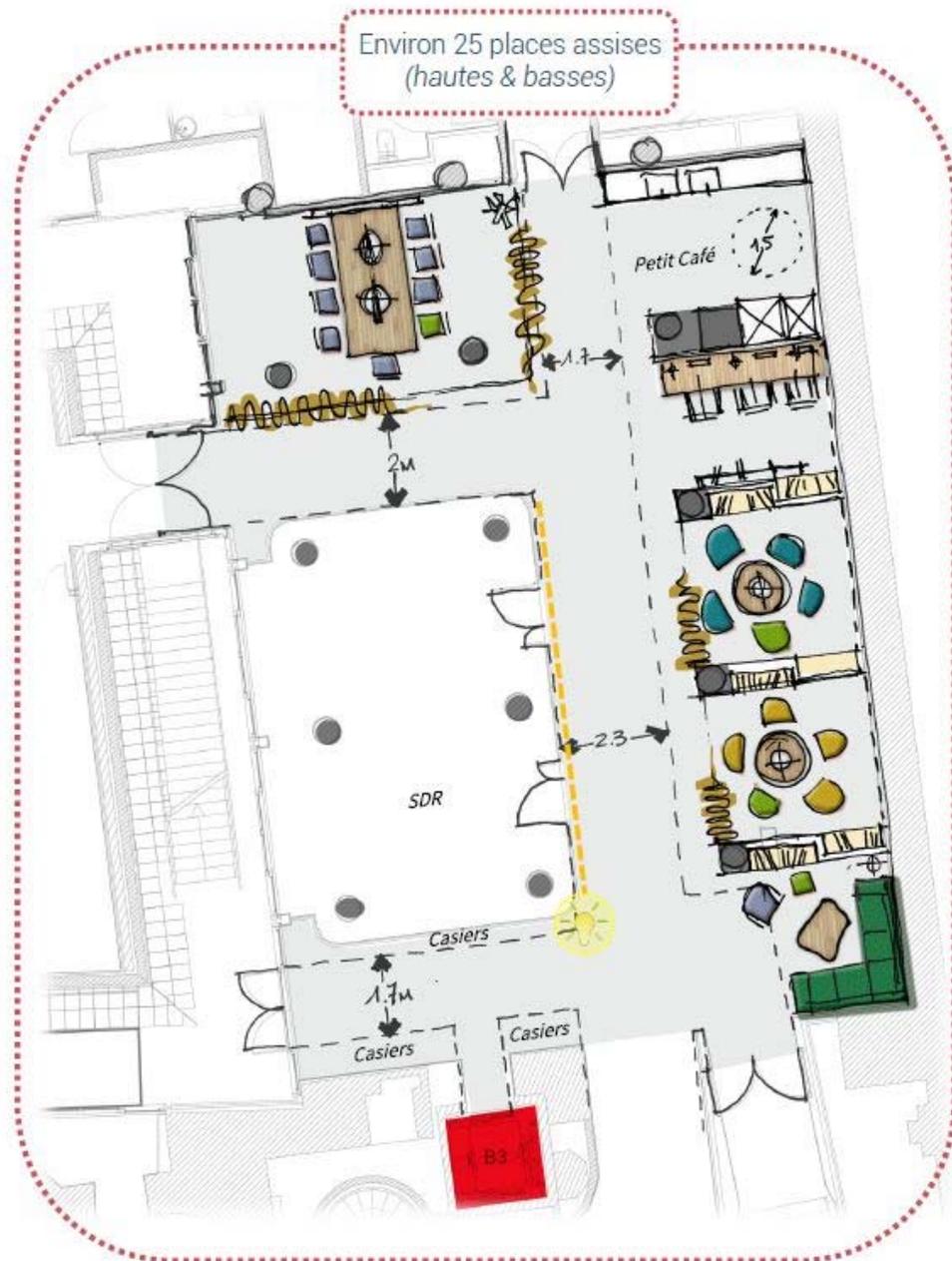
- 1a Table d'hôte 14 places
  - 1b Face à Face
  - 1c Rangement vitrine
  - 1d Bulle
  - 2b Café de la place
  - 4e Salle « Place St-Honoré »
  - 4f Salle « Place St-Honoré » bis
- A PROXIMITE
- 3e Pointe Corne
  - 3d
  - 1e Stock



Nota : les plans sont dressés sous toute réserve de vérification et de validation de la conformité de l'aménagement par un bureau de contrôle.  
 Sous réserve de faisabilité technique.  
 Esquisse non contractuelle



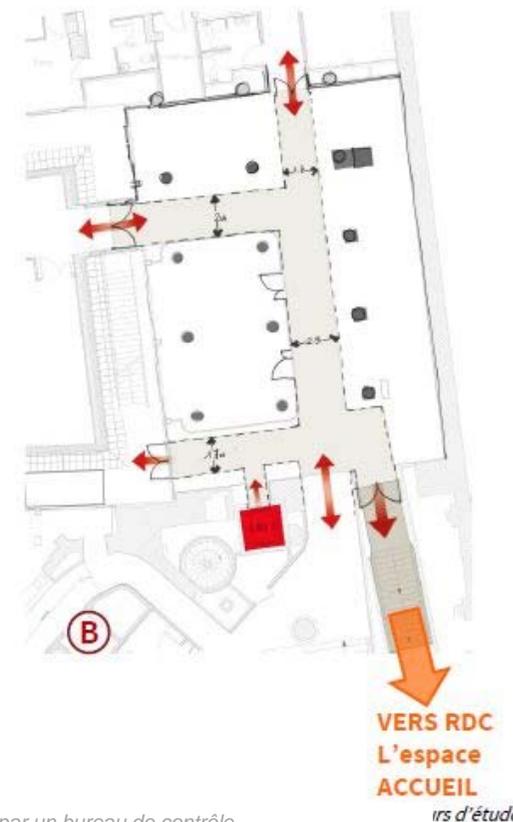
# Valoriser l'espace Foyer : la nouvelle place basse



### LA PLACE BASSE

Proposition d'un aménagement autour du travail et de la convivialité. Véritable trait d'union entre l'accueil du RDC et le pôle de grandes salles de réunion du 1<sup>er</sup> sous sol, notre proposition comprend des espaces de travail individuel ou petits espace de réunion, un Petit café, un espace attente et des casiers en libre accès.

Une attention particulière sera portée au traitement de la lumière (car apport de lumière naturelle très faible).



 Proposition : commande d'œuvre d'artiste contemporain ou de mobilier signé

 Œuvre digitale

Nota : les plans sont dressés sous toute réserve de vérification et de validation de la conformité de l'aménagement par un bureau de contrôle. Sous réserve de faisabilité technique. Esquisse non contractuelle

# Focus sur les salles de réunion

## 5 Principes de mise en œuvre du projet

### PROPOSITIONS D'IMPLANTATION

Pour chaque salle nous proposons qu'elle soit visible par une signalétique (type pictogramme en circulation).

Nous préconisons par ailleurs :

- un mur coloré dans chaque salle de réunion ou un sol différent
- une surface écritoire
- un traitement lumière complémentaire par suspension ou lampadaire (nous rappelons qu'une grande majorité des salles de réunion de BE est aveugle ou munis de fenêtres « meurtrières »).
- Pour garantir une certaine confidentialité, une vitrophanie pourra être appliquée sur les parois vitrées ou des rideaux (plus chaleureux) pourront être installés à l'intérieur des salles.



**Etat actuel**

**504 places**      **24 salles**

**Etat projeté avec travaux**

Étage	Total par salle	
	Capacité	
S1	4 Salles >20places	7 salle(s)
	3 Salles < 10places	
R D C	1 Salle > 20places	1 salle(s)
R +1	10 places < 3 Salles <20 places	8 salle(s)
	5 Salles < 10places	
R +2	10 places < 2 Salles <20 places	7 salle(s)
	5 Salles < 10places	
R +3	10 places < 3 Salles <20 places	8 salle(s)
	5 Salles < 10places	
R +4	10 places < 2 Salles <20 places	7 salle(s)
	5 Salles < 10places	
R +6	1 Salle >20places	6 salle(s)
	10 places < 1 Salle <20 places	
R +7	4 Salles < 10places	2 salle(s)
	1 Salle >20places	
R +8	10 places < 1 Salle <20 places	1 salle(s)
	1 Salle < 10places	
<b>573 places</b>		<b>47 salles</b>



Les équipements techniques devons être définis par la suite. Nous préconisons à minima :

- 1 écran par salle
- 1 visio sur chaque aile soit 2 par étage.

Nous envisageons les salles munies :

- d'un système de réservation réseau accessible, pour certaines, par les agents des 3 sites.
- un accès au réseau (interne et externe),
- la possibilité de téléphoner ainsi que des prises de courant en nombre suffisant.

# Focus sur le nouveau centre de ressources de documentation et d'archives au RDC de BE

- Un travail de réflexion associant l'ensemble des directions et services concernés a été engagé pour étudier la faisabilité et les conditions de création d'un centre de ressources de documentation et d'archives commun au rez-de-chaussée des Bons-Enfants.
  
- Un projet de centre de ressources commun, pourquoi faire ?
  - un projet concerté avec les équipes, au service de tous,
  - une mutualisation des fonds documentaires, avec un passage de la gestion de collections papier peu utilisées au numérique
  - un accès libre aux collections papier (production éditoriale, ouvrages de références), en mettant l'accent sur les ressources numériques et la consultation de la presse
  
- A effectifs et organisation constants des centres de documentation actuels, l'objectif est d'améliorer la visibilité des services documentaires (et ainsi susciter une utilisation plus large) et de la mission interministérielle des archives par le biais de plages d'ouverture plus étendues et d'un accès facilité à l'information, à la documentation et à la consultation d'archives.
  
- Le centre de ressources permettra de replacer l'utilisateur au cœur des préoccupations et d'intégrer les pratiques informationnelles actuelles (offre de services, formations à la carte, transfert de connaissances) et de faire prendre conscience aux agents de la richesse des ressources internes (mémoire éditoriale, littérature grise).
  
- Le nouveau centre de ressources permettra en outre de maintenir l'activité des services documentaires situés au sein des étages de BE et des sites quittés et fournit l'opportunité de créer une nouvelle offre de services à l'ensemble des agents, en libérant des espaces au centre de l'immeuble des Bons-Enfants destinés à être requalifiés.
  
- Le projet, au stade de la réflexion, nécessitera toutefois d'être affiné et de prendre en compte l'impact sur les services utilisateurs actuels du hall des Bons-Enfants.

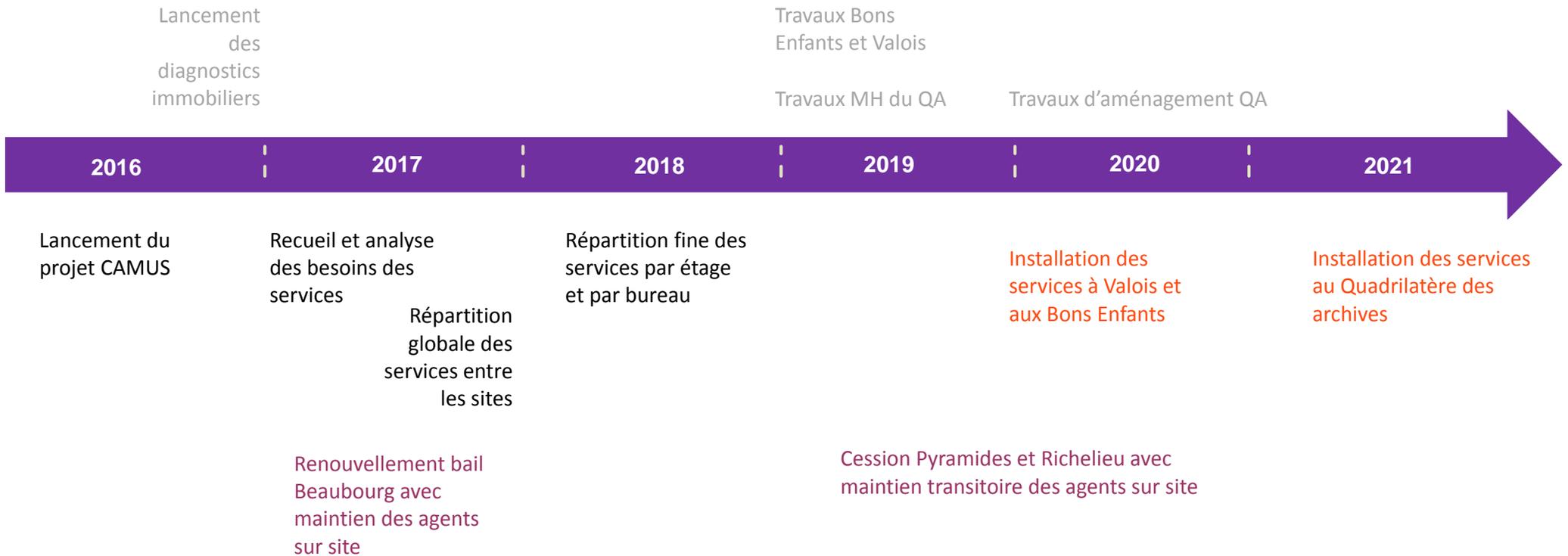




Calendrier et  
étapes à venir

6

## Principaux jalons





## Etapes à venir

- Prochaines étapes pour les agents :
  - répartition des services dans les étages au sein de chacun des sites (macro-zonage) : début 2018
  - répartition des agents au sein des bureaux (micro-zonage) : été 2018
  - installation des agents à Bons-Enfants et à Valois : fin 2019/début 2020
  - installation des agents au Quadrilatère des archives : mi-2021
  
- Une fois le nouveau schéma de répartition des services entre les trois sites validé, des études fines permettront de :
  - planifier les « opérations à tiroir » afin de proposer les solutions de relogement pour les services concernés,
  - affiner les calendriers et le phasage des opérations de travaux au sein des sites d'accueil,
  - arrêter en lien avec la DIE le calendrier de cession des sites vendus (Pyramides et Richelieu), la durée précise de prolongation du bail Beaubourg et le calendrier de départ du Fort de St Cyr. Dans tous les cas, les agents présents sur les sites quittés seront maintenus le temps nécessaire à leur relogement.

